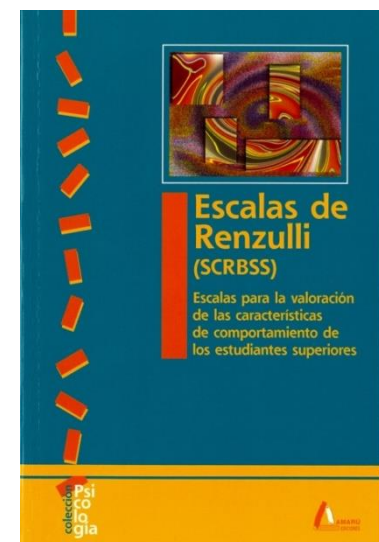


L'éducation des enfants surdoués: Analyse de la situation actuelle en Espagne

En Espagne, le développement de l'éducation pour élèves surdoués a été réalisée grâce à de grandes références, entre autres : le Rapport Marland de 1978 aux États-Unis ; les contributions de Joseph Renzulli et la Recommandation 1248 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (en 1994).



Juan A. Alonso

***Doctor en Ciencias de la Educación por la
Universidad de Salamanca***

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

En Espagne, la terminologie pour décrire un enfant surdoué est liée à des besoins éducatifs spéciaux / spécifiques que l'enfant a dans la classe, versus un enfant présentant un retard mental. « Haute capacité » est un terme large qui inclut les enfants surdoués et des enfants avec d'autres talents : créatifs, mathématiques, sportifs, etc.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

En 1991, le Centre National de ressources pour l'éducation spéciale du Ministère de l'Éducation et des Sciences a publié un document intitulé: « L'éducation des élèves surdoués » (*La educación de los alumnos superdotados*) qui reconnaît l'existence de diverses stratégies d'enseignement. Parmi celles-ci, c'est l'adaptation du curriculum scolaire qui est considérée comme la stratégie éducative la plus recommandée.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

24 Mars 1993 : Présentation de l'Assemblée
Parlementaire du Conseil de l'Europe sur le
thème : Éducation des enfants surdoués / Education of
gifted children.



1994 : Recommandation 1248

- Formation initiale et continue
- Reconnaissance de spécialistes du sujet
- Identification précoce
- Création de matériaux psycho-pédagogiques.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Cette Recommandation 1248 a commandé en Espagne le Décret Royal 696/1995, qui reconnaît l'existence de stratégies éducatives pour les élèves surdoués et l'importance de l'identification.

Jusqu'alors, la surdouance « n'existait pas ».

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Ce Décret Royal 696/1995 développe l'éducation des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux associés à la surdouance, et établit les conditions et la procédure pour rendre flexible, à titre exceptionnel, la durée de la scolarité obligatoire.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

Depuis l'application de ce Décret, un nombre croissant d'enseignants à tous les niveaux (de la maternelle à l'enseignement universitaire) reconnaît les besoins diversifiés de ces élèves.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

- 1 °) L'enfant surdoué peut commencer l'enseignement obligatoire un an avant son âge chronologique.
- 2 °) La réduction de la durée de la scolarité obligatoire (primaire et secondaire) est possible dans des cas exceptionnels, avec une réduction d'un maximum de deux ans. Cette réduction de deux ans ne peut en aucun cas s'effectuer au même niveau ou stade éducatif.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

La prise en charge d'un élève surdoué peut aussi nécessiter l'adaptation des programmes d'éducation ou une extension flexible de l'enseignement obligatoire, pour s'adapter aux besoins individuels. Quand ces mesures sont envisagées, on recherche le consentement écrit des parents ou tuteurs légaux de l'élève. Des informations sont aussi fournies à l'élève.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

Le Ministère a publié un arrêté ministériel (1996) pour des procédures d'évaluation diagnostique :

- Le développement évolutif, l'apprentissage précoce et le contexte social de l'étudiant.
- Conduite pendant l'examen. Codes de conduite de base pour l'apprentissage scolaire.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

- Intégration des résultats:
 - . Détection des troubles neuropsychologiques et de la capacité attentionnelle.
 - . Évaluation des fonctions de traitement de l'information.
 - . Évaluation de l'intelligence.
 - . Évaluation du niveau de compétence et du curriculum.

L'Education des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

- Intégration des résultats:
 - . Techniques d'étude et intérêts professionnels.
 - . Les aspects importants de l'enseignement / apprentissage.
 - . Étude de la personnalité et l'adaptation.
 - . Étude du comportement.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

L'utilisation de multiples procédures et instruments ; les entrevues avec les parents, les enfants et les enseignants ; l'observation ; les questionnaires ; les listes de contrôle ; les tests normalisés ; etc. : tout cela permet au psychologue spécialisé d'effectuer une bonne évaluation diagnostique et de conclure avec quelques lignes directrices sur les interventions éducatives, sociales, familiales et personnelles à effectuer.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Conséquences du Décret Royal

Différents congrès nationaux et internationaux.

Diverses publications.

Beaucoup d'études et de recherches.

Intérêt des médias.

Présence d'associations différentes.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

Par la suite, la LOCE (2002), Loi organique sur la qualité de l'éducation, et le Décret Royal de 2003 (BOE 31.07.03) à l'article 43, incluent les points suivants :

1. Les étudiants intellectuellement surdoués seront soumis à une attention particulière par les autorités éducatives.
2. Afin de proposer à ces étudiants l'éducation la plus appropriée, les autorités éducatives doivent prendre les mesures nécessaires pour identifier et évaluer leurs besoins immédiats.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

3. Le Gouvernement, après consultation avec les Communautés Autonomes, a mis en place par la présente loi les règles de durée flexible aux différents niveaux et stades du système éducatif.
- *Comme vous le savez, en Espagne, chaque Communauté Autonome a sa propre politique d'éducation, mais doit respecter la Loi fondamentale et basique du Ministère de l'Education.*

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

4. Les autorités éducatives doivent prendre des mesures pour faciliter l'inscription des élèves dans les écoles portant une attention particulière à leurs caractéristiques (actuellement, un élève surdoué peut être accéléré plus de deux ans le cas échéant).

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Contexte, Législation

5. C'est aux autorités éducatives qu'il revient de promouvoir la mise en œuvre de formations spécifiques liées au traitement de ces élèves, à destination des enseignants qui les servent. Il leur revient également de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les parents de ces élèves reçoivent des informations et conseils personnalisés suffisants pour aider à l'éducation de leurs enfants.

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Législation

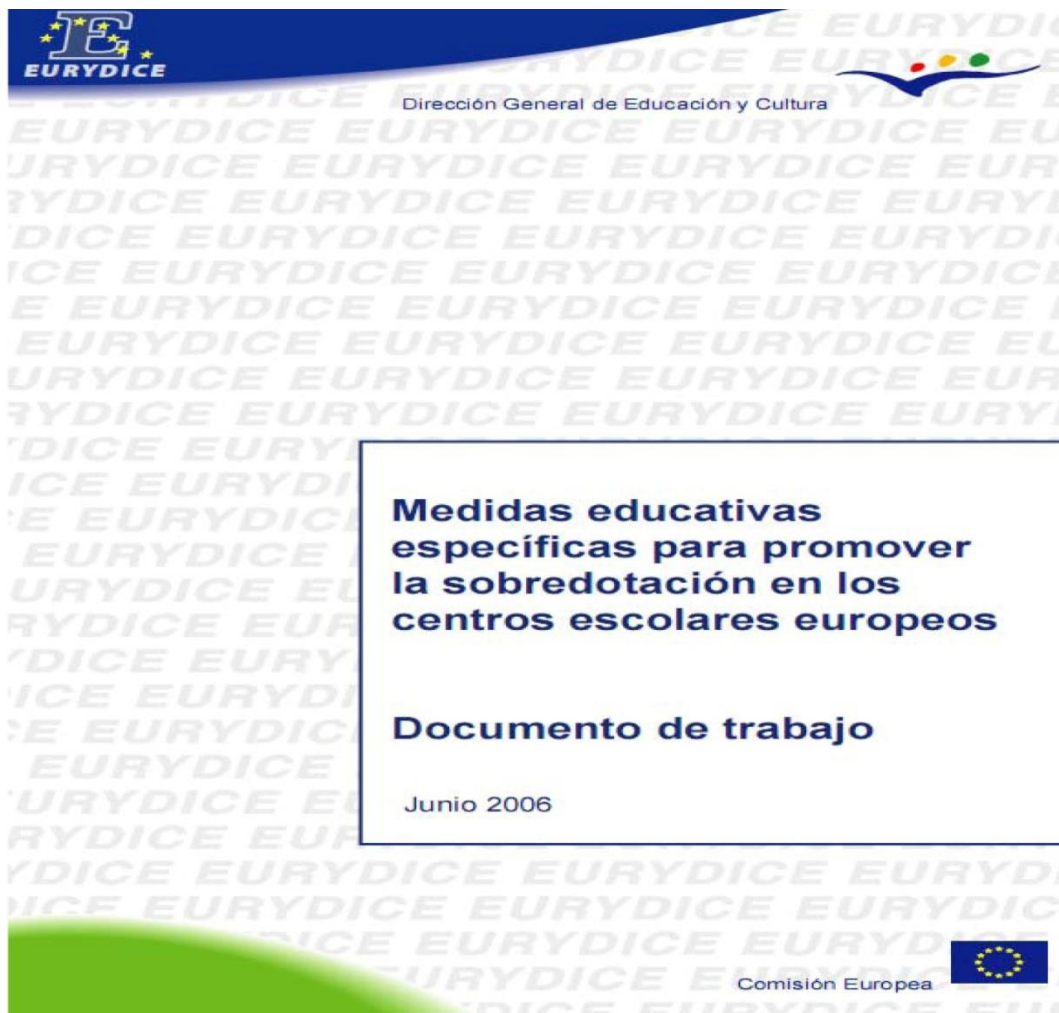
La Loi organique sur l'éducation (LOE), prévoit aux articles 76 et 77 (BOE, mai 2006):

« Les autorités éducatives doivent prendre les mesures nécessaires pour identifier les élèves avec de hautes aptitudes intellectuelles et évaluer leurs besoins immédiats. Il est également de leur responsabilité de faire un plan d'action approprié pour ces besoins.

Le Gouvernement, après consultation avec les Communautés Autonomes, doit adopter des règles de durée flexible à chaque étape du système éducatif pour les élèves ayant de hautes aptitudes intellectuelles, indépendamment de leur âge ».

L'éducation des enfants surdoués: Espagne

Législation



L'éducation des enfants surdoués: Espagne

À l'heure actuelle, les lignes d'action sont très diverses, par exemple:

- Il y a des Communautés Autonomes qui servent plus ou moins bien les besoins des étudiants surdoués.
- Actuellement, deux termes coexistent dans la législation éducative : celui de « talents » et celui de « capacités élevées » (*Metodología. Estadísticas de los alumnos con necesidades específicas de apoyo educativo, MEC 2014*).
- Le critère communément accepté est un $QI \geq 130$.

Tabla 1. Necesidades específicas de apoyo educativo: tipología, acciones y programas por tipo de necesidad y Comunidad Autónoma

Tipo de necesidad y Comunidad Autónoma	Tipología Inoluida por la Comunidad Autónoma	Acciones y programas	Preclusiones
<u>Altas capacidades intelectuales</u>			
Andalucía	Sobredotación intelectual, talento simple y talento complejo		
Aragón	Superdotación		
Asturias (Principado de)	Superdotación, talento y precocidad	Enriquecimiento o ampliación curricular, adelantando de curso.	
Canarias	Talento simple, académico y artístico; sobredotado y superdotado	Atención educativa mediante diferentes medidas de tipo curricular y organizativo y desarrollo de programas específicos adaptados a sus necesidades: adaptación curricular de enriquecimiento; adaptación curricular de ampliación vertical; y medida de flexibilización de la duración de los distintos niveles y etapas del sistema educativo (puede consistir tanto en la anticipación de la enseñanza básica como en la reducción de la duración de ésta y/o en la reducción de la duración del Bachillerato). Talleres extracurriculares y mentorías universitarias.	
Castilla y León	Superdotación intelectual, talento simple o complejo y precocidad intelectual	Todas las acciones necesarias para atender a sus necesidades.	
Castilla-La Mancha	Con flexibilización y sin flexibilización		
Comunitat Valenciana	Superdotación, sobredotación intelectual y altas capacidades	Flexibilidad de la escolarización.	
Extremadura	Altas capacidades intelectuales		
Galicia	Superdotado y talentoso		No incluye precocidad intelectual.
Madrid (Comunidad de)	Alta capacidad intelectual	1) Programa de Enriquecimiento Educativo: programa voluntario y gratuito, desarrollo de actividades complementarias fuera del horario lectivo en centros públicos, concertados y privados. Enriquecimiento del currículo oficial. 2) Programa de Diferenciación Curricular: Detección de alumnos, formación de profesorado, y elaboración y difusión de recursos y materiales didácticos. 3) Medidas de flexibilización de la duración de los niveles y etapas del sistema educativo.	

Tabla 1. Necesidades específicas de apoyo educativo: tipología, acciones y programas por tipo de necesidad y Comunidad Autónoma

Tipo de necesidad y Comunidad Autónoma	Tipología incluida por la Comunidad Autónoma	Acciones y programas	Previsiones
País Vasco	Maduración precoz, talento (simple, múltiple o complejo) y sobredotación	En todos los casos se diagnostican las discapacidades y el alumnado recibe, según sus necesidades, el apoyo de profesorado y otro personal específico, tanto fijo del centro, como procedente de los servicios de apoyo (bertizegunes).	
Rioja (La)		Medidas de flexibilización. Programas de enriquecimiento curricular. Convenio con la Fundación Promete y la Universidad de La Rioja.	



Programa que corresponda al alumno propuesto. Entre esas solicitudes tendrán prioridad los alumnos que solicitaron participar en el Programa durante el curso 2013-2014 y que, cumpliendo todos los criterios de incorporación al mismo, no pudieron hacerlo al no existir vacantes en sus grupos de edad. Dichas solicitudes están archivadas en la Subdirección General de Centros de Educación Infantil, Primaria y Especial. Será necesario que las familias de estos alumnos reiteren el interés en que su hijo participe en el Programa.

Con el fin de facilitar su análisis y valoración, los Servicios de las Unidades de Programas Educativos enviarán dos listados diferenciados de propuestas de nueva incorporación al Programa: un listado que corresponda con las edades prioritarias y otro para el resto de nuevas solicitudes.

3.- Criterio de perfil: las solicitudes de nueva incorporación deberán corresponder a alumnos que presenten un desarrollo global armónico, capacidad intelectual global igual o superior a 130, valoración positiva de la creatividad y de la persistencia en la tarea. Para determinar si el alumno cumple este criterio se ruega tener presentes las siguientes indicaciones:

* Todas las solicitudes deberán incluir al menos dos pruebas de inteligencia cuyos resultados coincidan. Es necesario utilizar una primera prueba de screening. Si el resultado equivale a un percentil superior a 95, es imprescindible confirmarlo a través de otras pruebas de inteligencia distintas. En el caso de que los resultados de ambas pruebas no sean homogéneos ni concluyentes en relación con la presencia de una capacidad intelectual superior a la media, se deberá realizar otra prueba adicional a modo de contraste.

Législation

En termes d'accélération, le système éducatif espagnol suit le Décret Royal 943/2003, qui réglemente les conditions de flexibilité de durée de la scolarité obligatoire pour les enfants doués intellectuellement (MEC 2003). L'accélération est assez commune en Espagne, et même si elle est extrêmement positive pour le développement intégral de l'élève, certaines Communautés Autonomes sont encore un peu réticentes. Mais leur attitude évolue. Le Centre « Huerta del Rey » a permis d'accélérer, dans toute l'Espagne, environ 600 enfants et jeunes.

Législation

La loi permet l'entrée avec un an d'avance en première année d'enseignement primaire.

La réduction de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire) peut être pris jusqu'à un maximum de trois fois (primaire et secondaire) et une fois dans l'enseignement post-obligatoire. Cependant, dans des cas exceptionnels, les administrations éducatives peuvent prendre des mesures de flexibilité (accélération) sans ces limitations.

c) Haber superado el Curso de Orientación Universitaria o Preuniversitario.

d) Estar en posesión del título de Técnico Especialista, Técnico Superior o equivalente a efectos académicos.

e) Estar en posesión de una titulación universitaria o equivalente.

Disposición adicional segunda. Realización del módulo de formación en centros de trabajo.

Las Administraciones educativas arbitrarán las medidas necesarias para el seguimiento y evaluación del módulo profesional de formación en centros de trabajo a que se refiere el Real Decreto 676/1993, de 7 de mayo, que deberá realizarse una vez superadas las pruebas correspondientes al resto de los módulos profesionales.

Disposición transitoria única. Evaluación de las competencias profesionales

15365 *REAL DECRETO 943/2003, de 18 de julio, por el que se regulan las condiciones para flexibilizar la duración de los diversos niveles y etapas del sistema educativo para los alumnos superdotados intelectualmente.*

La Ley Orgánica 10/2002, de 23 de diciembre, de Calidad de la Educación, establece, en su preámbulo, que uno de sus objetivos esenciales es conseguir el mayor poder cualificador del sistema educativo junto a la integración en éste del máximo número posible de alumnos; que el sistema educativo debe procurar una configuración flexible, que se adapte a las diferencias individuales de aptitudes, necesidades, intereses y ritmos de maduración de las personas para no renunciar al logro de resultados de calidad para todos; asimismo, a través de esta ley, se establece un marco general que permita a las Administraciones educativas garantizar una adecuada respuesta educativa a las circunstancias y necesidades que concurren en los alumnos superdotados intelectualmente.

Législation

Le Centre Huerta del Rey, pionnier dans le domaine de l'attention à la surdouce et dans la recherche sur le sujet en Espagne, a permis des avancées importantes dans ce domaine en Espagne.

Aujourd'hui, la nécessité de l'identification précoce est largement reconnue, et l'adaptation des curriculums individuels est envisagée : 1 à 2 ans d'accélération selon les besoins éducatifs de l'élève, et des programmes spécifiques pour les enfants surdoués.

El Real Decreto 943/2003, de 18 de julio, regula las condiciones para flexibilizar la duración de los diversos niveles y etapas del sistema educativo para los alumnos superdotados intelectualmente, con carácter de norma básica, y autoriza en su Disposición Final Segunda a los órganos competentes de las Comunidades Autónomas que se encuentren en pleno ejercicio de sus competencias en materia educativa, para dictar cuantas disposiciones sean precisas para el desarrollo y ejecución de lo dispuesto en dicho Real Decreto.

El Real Decreto 1801/1999, de 26 de noviembre, por el que se traspasan competencias y servicios de la Administración del Estado a la Comunidad Autónoma de Extremadura en materia de enseñanza no universitaria, faculta a la Consejería de Educación para producir los actos administrativos necesarios para el buen funcionamiento de dichas enseñanzas en el ámbito competencial al que hace referencia el citado Real Decreto.

Por todo ello, en virtud de las atribuciones que me confiere el artículo 36 f) de la Ley 1/2002, de 28 de febrero, del Gobierno y de la Administración de la Comunidad Autónoma de Extremadura, en ejercicio de la potestad reglamentaria, a propuesta del Ilmo. Director General de Formación Profesional y Promoción Educativa y del Ilmo. Director General de Ordenación, Renovación y Centros

DICIDONCO

de atención a la diversidad que se establezcan en los correspondientes Proyectos Curriculares de Etapa.

3.- Podrán contemplarse tres tipos de medidas: ordinarias, extraordinarias y excepcionales.

3.1.- Las medidas ordinarias deberán promover el desarrollo pleno y equilibrado de las capacidades establecidas en los objetivos generales de la educación obligatoria y postobligatoria, así como las medidas organizativas complementarias que sean necesarias en cada circunstancia.

3.2.- Las medidas extraordinarias sólo se aplicarán en aquellas circunstancias en las que las medidas ordinarias no hayan dado la respuesta adecuada. Podrán suponer adaptaciones curriculares significativas de ampliación o enriquecimiento.

3.3.- Las medidas excepcionales suponen la flexibilización del periodo de escolarización. En ellas están incluidas: la anticipación del comienzo de la escolaridad obligatoria o la reducción de la duración de un Nivel Educativo.

4.- Para la aplicación de las medidas extraordinarias o excepcionales será preceptiva la evaluación psicopedagógica previa. Se mantendrá informados a los padres o tutores legales del alumno/a de los que se recabará su consentimiento por escrito.

Législation

La Recommandation 1248 du Conseil de l'Europe, le Décret Royal 696/1995, avec la LOGSE, LOCE, le Décret Royal 943/2003, les LOE, LOMCE, ordonnances, résolutions... : les diverses législations protègent la diversité du droit à l'éducation des élèves, conformément à l'article 29.1 de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, ratifiée par l'Espagne en 1990, qui stipule que l'éducation doit viser au développement de la personnalité, des talents et des aptitudes mentales et physiques à leur plein potentiel.

Conclusion - Proposition

Je tiens à exprimer ma gratitude en particulier à ceux qui ont tant contribué à l'éducation des élèves surdoués, et de manière plus générale à tous ceux qui travaillent pour l'excellence de l'éducation dans leurs pays.

Bien que les progrès atteints soient significatifs, nous avons encore des défis très importants, non seulement dans nos pays européens, mais aussi dans tous les pays du monde: pour être en mesure d'offrir un développement intégral de chaque élève, permettant de répondre à tous les besoins éducatifs spéciaux.

Conclusion - Proposition

Les élèves surdoués sont représentés dans toutes les classes sociales, ils peuvent aussi présenter certains troubles (double Exceptionnalité) et ils peuvent montrer un échec scolaire.

Conclusion - Proposition

Les principes d'équité et d'égalité des chances doivent pouvoir s'appliquer à tous les étudiants. Parfois, nos systèmes éducatifs semblent oublier les caractéristiques et circonstances particulières, pour ne s'intéresser qu'à l'éducation de ceux qui ne présentent pas de problèmes. Des efforts doivent être faits pour assurer à tous les élèves les mêmes chances d'être identifiés pour les programmes.

Conclusion - Proposition

Comment identifier les garçons et filles surdoués et talentueux au sein de minorités, dans les populations d'enfants handicapés, culturellement différents ou encore qui présentent un faible rendement et agissent donc en dessous de leurs capacités ?

Les techniques, instruments et procédures nécessaires sont disponibles. Ils doivent permettre d'assurer à tous les élèves les mêmes chances d'être identifiés et, bien sûr, d'être éduqués avec des programmes adéquats à leurs besoins.

Conclusion - Proposition

L'avenir de l'éducation doit être construit sur les fondations solides de la théorie et de la recherche. Les procédures d'identification sont basées sur la validation scientifique, et la théorie découle de la recherche rigoureuse.

Théorie et recherche peuvent et doivent être utilisées pour identifier tous ces étudiants.

Conclusion - Proposition

Les résultats des évaluations doivent être pris en compte dans la prise en charge individualisée des élèves. Ils permettent d'indiquer les interventions éducatives nécessaires. Les programmes et services doivent être liés à des talents particuliers, aux aptitudes et capacités des enfants, ainsi qu'à leurs difficultés et besoins particuliers.



Merci beaucoup.

Juan A. Alonso
www.centrohuertadelrey.com